

Séance du 18.06.2009

Autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Didier Gay-Crosier pour la cabane des Audannes.

Remembrement urbain du Pétoly

Le Conseil décide de recourir à une procédure sur invitation pour l'attribution des travaux nécessaires. Il arrête les critères d'adjudication et la liste des entreprises invitées à soumissionner.

Personnel Crèche Naftaline

Le Conseil procède aux engagements suivants :

- Leslie Mc Loughlin au poste de professionnelle socio-éducative à 80 %.
- Rachel Caillet-Bois au poste d'auxiliaire de crèche à 60 %.
- Corinne Gaudin comme stagiaire à 60 % de septembre 2009 à septembre 2010, puis formation en emploi.

Séance du 24.06.2009

Locaux de la nouvelle crèche

Le Conseil prend connaissance et accepte le projet d'acte de vente et constitution d'une servitude foncière d'utilisation relatif aux locaux de la future crèche et aux appartements protégés. Il désigne Me Bernard Savioz comme notaire chargé de stipuler l'acte définitif.

Engagement de personnel

Le Conseil décide d'engager Mme Alexandra Lefèvre Constantin comme auxiliaire au service conciergerie (taux d'activité 50 à 60 %).

Edilité

Neuf autorisations de construire sont délivrées.

Maison Peinte : adjudication des travaux

Le Conseil prend connaissance du tableau comparatif des soumissions et il adjuge les travaux suivants :

- Démolitions, démontages, gros-œuvre maçonnerie, béton armé : BâtiAlp SA pour le montant de Fr. 234'738.90 TTC.
- Peinture extérieure et intérieure : Constantin & Savioz pour le montant de Fr. 20'938.95 TTC.
- Installations électriques, chauffage : Constantin & Barras SA pour le montant de Fr. 206'252.65 TTC.
- Installations sanitaires, ventilation : Travelletti & Biner pour le montant de Fr. 59'610.45 TTC.
- Démolitions, démontages, menuiseries intérieures : Bois & Création Alain Morard pour le montant de Fr. 128'069.75 TTC.

Rallye international du Valais

M. Brice Zufferey, mandataire de Renault Sport Technologies, souhaite organiser une séance d'entraînement avant le rallye international du Valais pour les pilotes engagés dans la coupe Clio R3 West European Trophy.

Pour ce faire, le Conseil accepte la fermeture de la route qui monte depuis la Step de Voos jusqu'à l'embranchement de la route qui part sur les Granges, le mercredi 28.10.2009 de 12h00 à 18h30.

Souper des Hérensards de Sion

La commune d'Ayent est invitée à participer au souper 2010. Le Conseil accepte cette charge et il charge Mme Nicole Jollien de l'organisation de cette manifestation.

Mérites culturels et sportifs

Le Conseil attribue les mérites culturels et sportifs 2007 et 2008. La remise officielle aura lieu le vendredi 16.10.2009

Plan de développement de l'espace rural (PDER)

Le Conseil accepte le plan de développement de l'espace rural de la Commune d'Ayent (PDER) établi par le bureau d'ingénieurs Blanc & Schmid SA.

Séance du 01.08.2009

Prés fauchés

Le Conseil prend connaissance et approuve la liste des parcelles non fauchées. Il décide d'appliquer le règlement en vigueur.

Commission de construction de la nouvelle crèche

Le CC nomme la commission ad hoc chargée du suivi de la construction de la nouvelle crèche. Elle est composée de la manière suivante :

- Présidente : Dominique Savioz
- Membres : Colette Follonier, Marie-Noëlle Roh, Freddy Rey, Manuella Plaschy, Dominique Morard (avec voix consultative).

Rénovation de l'ancienne école de Botyre

Le Conseil décide la mise au concours d'un mandat d'architecte pour la réfection de l'ancienne école de Botyre. Il arrête la liste des bureaux invités à soumissionner.